ÉCLAIRAGE COURT DE TENNIS

Éclairage de courts de tennis et plateaux sportifs "Atlantide" Norme F.F.T./AFNOR

NOTRE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ATLANTIDE est simple d'utilisation. Réalisé entièrement par notre entreprise, il est conforme à la **Norme AFNOR,** contrôlé par l'APAVE.
De plus, notre système de mât basculant permet une intervention aisée sur les projecteurs sans utilisation d'une nacelle.

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE POUR UN OU PLUSIEURS TERRAINS.
Une étude préalable nous permet de déterminer le type de poteaux et éléments nécessaires à l'implantation tenant compte des contraintes du site.

NORMALISÉ POUR LA COMPÉTITION 300 LUX AU SOL

Système "Atlantide I" compétition

avec 4 mats basculants/Projecteurs 400 W
ÉCLAIRAGE D'UN COURT (18M X 36M)

Nombre de projecteurs par mât : 3
Nombre de mâts : 4
Hauteur de feu : 10 m

Système "Atlantide II" compétition

avec 2 mats basculants/Projecteurs 2000 W
ÉCLAIRAGE D'UN COURT (18M X 36M)

Nombre de projecteurs par mât : 1
Nombre de mâts : 2
Hauteur de feu : 10 m

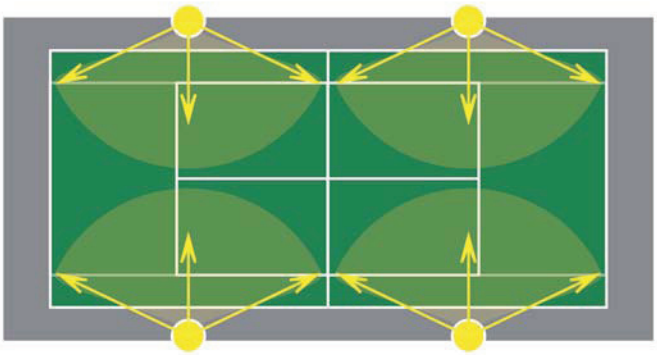

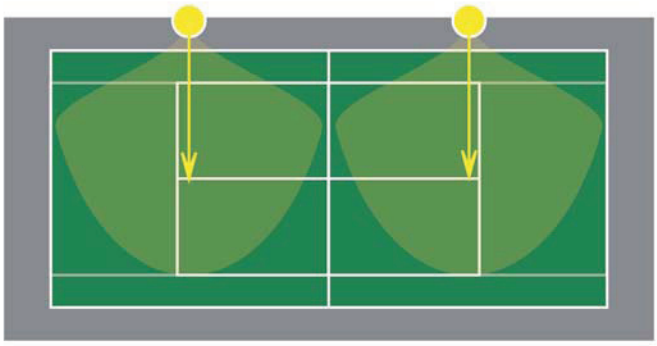

Mat basculant permettant le remplacement d'une ampoule sans nacelle